



Comité Technique Ministériel 13 décembre 2022 Déclaration du SNALC

Le SNALC tient à remercier l'ensemble des personnels qui l'ont soutenu lors de ces élections professionnelles. Malgré les problèmes techniques, malgré l'interface pénible, malgré un travail préparatoire que nous jugeons le plus mauvais qui ait jamais eu lieu depuis la mise en place du vote électronique, le SNALC accroît sa représentativité. Bien que la participation générale soit en baisse, le SNALC progresse en pourcentage et en nombre de voix, alors même qu'il se présentait pour la première fois sous son seul logo. Le SNALC n'a jamais été aussi fort.

La confiance témoignée nous oblige. Durant les quatre prochaines années, nous serons à l'écoute, non seulement pour apporter une aide individuelle, mais également pour prendre des positions fondées sur les attentes et les revendications des personnels.

Le SNALC prend l'engagement de défendre nos rémunérations, nos conditions de travail, notre système éducatif et nos retraites. Nous lutterons pour obtenir un rattrapage salarial pour tous. Nous nous battons s'il le faut sur la future réforme du collège et continuerons le combat sur celle de la voie professionnelle. Nous n'abandonnerons pas sur le dossier du lycée général et technologique, sur celui des classes préparatoires, sur celui des PIAL et du statut des AESH. Nous poursuivrons nos interpellations sur l'école inclusive au rabais que nous subissons. Nous veillerons sur la charge de travail tant des directeurs d'école que des adjoints, ces derniers n'ayant pas à subir un échelon hiérarchique supplémentaire.

Malgré le retrait — en fait le report — du projet de texte sur l'indemnité de mission d'innovation pédagogique, le SNALC maintient que ce « travailler plus pour gagner pas grand chose de plus » est insultant. Soudoyer des enseignants pour les pousser à « innover » est éthiquement problématique, et consacrer l'innovation comme étant une mission permettant d'attribuer une valeur supérieure à un collègue par rapport à ses pairs est professionnellement indéfendable. Alors que nous allons changer d'instance de représentativité le mois prochain, le SNALC demande qu'on reparte sur de bonnes bases, et que ce projet de texte soit définitivement abandonné.

Je vous remercie.